

# LE PRÉFET DES YVELINES

Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement,  
de l'Aménagement et des Transports d'Île-de-France

Unité départementale des Yvelines

## AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

### Demande d'autorisation environnementale présentée par la société SNC RENAULT FLINS à Aubergenville (78410)

Par arrêté du 16 novembre 2022 une enquête publique d'une durée de quinze jours est organisée **du 6 février 2023 au 20 février 2023 inclus** sur la demande d'autorisation environnementale, présentée par la société **SNC RENAULT FLINS** dont le siège social est situé 13-15 quai Le Gallo à Boulogne-Billancourt (92100) afin de regrouper et de reconditionner les pots catalytiques provenant des usines, des centres techniques ou des prestataires Renault dans son établissement situé boulevard P. Lefauchaux (78410) Aubergenville. Le site relève alors du régime de l'autorisation au titre de la législation des installations classées pour la protection de l'environnement (rubrique n°2718).

Le dossier mis à l'enquête comporte notamment une étude d'incidence environnementale.

À l'issue de la procédure, le préfet des Yvelines est l'autorité compétente pour statuer, par arrêté, sur la demande d'autorisation environnementale (assortie de prescriptions ou refus).

Pendant la durée de l'enquête, le dossier est consultable :

- sur internet à l'adresse suivante :

<http://www.yvelines.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques/Installations-classees-pour-la-protection-de-l-environnement/Enquetes-2023> ;

- sur support papier, à la mairie d'Aubergenville, aux jours et horaires d'ouverture de la mairie au public ;

- sur un support informatique, à la Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement, de l'Aménagement et des Transports d'Île-de-France (DRIEAT) – unité départementale des Yvelines (35 rue de Noailles à Versailles) sur rendez-vous ([ud78.drieat-if@developpement-durable.gouv.fr](mailto:ud78.drieat-if@developpement-durable.gouv.fr)).

Le public pourra consigner ses observations et propositions directement sur le registre d'enquête à feuillets non mobiles, côté et paraphé par le commissaire-enquêteur, ouvert à cet effet à la mairie d'Aubergenville. Les observations et propositions écrites sur ce projet peuvent également être adressées par voie postale à la Mairie d'Aubergenville, à l'attention du commissaire-enquêteur. Elles seront annexées au registre d'enquête.

Le public pourra également faire parvenir ses observations et propositions au commissaire-enquêteur du 6 février 2023 au 20 février 2023 inclus par courrier électronique à l'adresse suivante :

[drie-consultation-environnement@developpement-durable.gouv.fr](mailto:drie-consultation-environnement@developpement-durable.gouv.fr)

Les observations et propositions transmises par voie électronique seront consultables sur le site internet de la préfecture des Yvelines sus-mentionné, dans les meilleurs délais.

Monsieur Gilles GOMEZ – Docteur ingénieur géologue, est désigné en qualité de commissaire-enquêteur

Le commissaire-enquêteur recevra, à la mairie d'Aubergenville, les observations et propositions écrites et orales de toutes les personnes qui le souhaiteront aux dates et horaires suivants :

- ◆ lundi 6 février 2023 du 14 h 00 à 17 h 00
- ◆ samedi 11 février 2023 de 9 h 00 à 12 h 00
- ◆ lundi 20 février 2023 de 14 h 00 à 17 h 00

**Les conditions de consultation du dossier d'enquête, l'accès du public aux permanences du commissaire-enquêteur se feront dans le respect des règles sanitaires fixées par le maire d'Aubergenville.**

Toutes informations sur le dossier d'enquête peuvent être demandées à Monsieur MUHEL Jean-Luc – responsable environnement - représentant de la société SNC RENAULT FLINS – boulevard Pierre Lefauchaux - CS30508 – (78415) Aubergenville - ☎ 06-72-59-09-86.

Le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur seront tenus à la disposition du public à la mairie d'Aubergenville, à la DRIEAT - UD78 et sur internet à l'adresse susmentionnée pour la consultation du dossier d'enquête, à réception et pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.